



CHARTRE DE VIE

Du Relais Petite Enfance

Du Centre socio culturel de l'airvaudais et du Val du Thouet

Le respect de chacun est fondamental pour la vie du groupe :
respect de l'autre, de la parole d'autrui, de la différence, du
choix d'éducation...

Le Relais est sous la responsabilité de l'éducatrice de jeunes
enfants (en lien avec l'animatrice petite enfance) qui veille à la
gestion du groupe et au bon déroulement des animations.



Mise à jour Septembre 2017

RESPONSABILITES

- les adultes responsables des enfants doivent se conformer aux instructions du présent règlement,
- **l'enfant reste toujours sous la surveillance et la responsabilité de l'adulte qui l'accompagne,**
- chaque adulte accompagne l'enfant qui est sous sa responsabilité au travers des jeux libres, des activités proposées, des soins... Chacun se donne le droit d'intervenir auprès des autres enfants en cas d'urgence ou de danger immédiat pour l'enfant ou vis-à-vis du groupe,
- l'adulte veille au respect du rythme de l'enfant et à son état (sommeil, autonomie, intégration au groupe, besoins physiologiques...),
- l'adulte veille au respect du matériel mis à disposition et des locaux,
- l'adulte s'assure des conditions d'âge pour l'utilisation des jeux et jouets,
- chacun respecte les enfants qui dorment dans le dortoir,
- l'adulte accompagne l'enfant dans le coin sanitaire/lavabo (la barrière reste fermée),
- l'usage du téléphone portable reste exceptionnel pendant les animations,
- le personnel du Relais s'engage à offrir des locaux sains (propres), sécurisés, aménagés en fonction de l'activité,
- le Relais met à disposition des lits, un dortoir, des WC adaptés aux jeunes enfants, ainsi qu'un micro-ondes pour faire réchauffer les biberons,

- **les enfants doivent être dans un état de santé adapté aux activités** : éviter les enfants malades, notamment toutes les maladies contagieuses. Si l'enfant a un traitement, l'avis du médecin est souhaité quant à son exposition au groupe. **Un enfant scolarisé malade n'est pas accepté,**
- à l'arrivée, les vêtements et les sacs sont accrochés aux portemanteaux. Les poussettes restent dans le hall d'entrée,
- **adultes et enfants doivent se déchausser**, pour des raisons d'hygiène et de sécurité, de respect du local et du matériel. Pieds nus à éviter, préférer chaussettes, chaussons, sur-chaussures.
- chacun apporte le nécessaire de change pour l'enfant (prévoir une serviette pour disposer sur le matelas de change du Relais),
- chacun prévoit également un drap housse pour le lit du Relais utilisé par l'enfant,
- un agent d'entretien nettoie et désinfecte les locaux et les jeux utilisés,
- le personnel du Relais s'engage à vérifier si le ménage est réalisé correctement,
- les numéros d'urgence sont affichés dans la salle d'activités sur le panneau d'information. Un téléphone est disponible à cet endroit,
- chacun peut garer sa voiture sur le parking. Toutefois, **laisser la priorité du parking (devant le Pôle enfance) aux personnes qui ont plusieurs enfants,**
De toute évidence, **l'accès au Relais par la grille d'entrée doit rester accessible à tous véhicules d'urgence.**
- laisser le portillon d'entrée du Pôle Enfance fermé,
- le plan d'évacuation d'urgence est affiché à l'entrée du Relais ; les issues de secours doivent rester accessibles et bien dégagées,
- il est interdit de fumer dans l'enceinte des locaux, ainsi que d'y introduire de l'alcool ou toutes substances illicites,

ANIMATIONS

Déroulement :

- 9h30 Accueil, arrivées échelonnées,
- Alternance jeux libres / activités proposées (activités manuelles, motricité, chansons enfantines...),
- Départs échelonnés jusqu'à 11h30.

-les animations ne sont pas une obligation pour les assistantes maternelles,

-c'est un lieu d'échange de pratiques, de valorisation des compétences de chacun, de soutien à la professionnalisation et à la fonction parentale, et de promotion du métier d'assistant maternel,

-chaque professionnel est soumis à une obligation de discrétion,

-le personnel du Relais propose des activités aux enfants mais il n'y a pas d'obligation de faire, nous sommes dans l'éveil et la découverte,

-l'enfant évolue à son rythme,

-l'enfant est accompagné dans l'activité libre et/ou dirigée,

-chacun participe au rangement des jouets avant le temps chant,

-un goûter peut être proposé aux enfants lors d'anniversaires sur demande du parent et/ou de l'assistante maternelle,

-des intervenants apportent leurs spécificités lors d'ateliers réguliers,

-des sorties exceptionnelles sont prévues dans l'année au fil des saisons,

-des projets divers en lien avec des partenaires (Médiathèque...) sont proposés au cours de l'année,

-pendant les vacances scolaires, le Relais est fermé le jeudi matin. Toutefois, d'autres animations sont proposées en extérieur (salle de gym, sorties, Temps Parents/Enfants en lien avec l'animatrice famille du Centre Socio Culturel...),